

MASTER 2 SOCIOLOGIE  
Mention INTERVENTION ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Parcours chargé-e-s de Mission et de Coordination :  
action sociale et éducative (CMC)

Année 2025-2026

# LIVRET D'ALTERNANCE

DOCUMENT A DESTINATION DES ETUDIANT.ES  
ET DES TUTEUR.RICES PROFESSIONNEL.LES

Responsables pédagogiques :

Emilie Potin  
[emilie.potin@univ-rennes2.fr](mailto:emilie.potin@univ-rennes2.fr)

Accompagnement de l'alternance

Pascale Perron  
[pascale.perron@univ-rennes2.fr](mailto:pascale.perron@univ-rennes2.fr) / 06.66.72.56.33

Muriel Rannou (en 2026)  
[Muriel.rannou@univ-rennes2.fr](mailto:Muriel.rannou@univ-rennes2.fr)

Zoé Priollet (en 2025)  
[Zoe.priollet@univ-rennes2.fr](mailto:Zoe.priollet@univ-rennes2.fr)



[www.univ-rennes2.fr](http://www.univ-rennes2.fr)  
Place du Recteur Henri Le Moal  
CS 24 307  
35 043 Rennes Cedex

## Sommaire

Présentation du parcours	
Chargé-e-s de Mission et de Coordination : action sociale et Éducative (CMC).....	3
Pédagogie .....	4
Attendus de la formation par rapport à l’alternance.....	5
Le tuteur ou la tutrice professionnel.le .....	7
Statuts et calendriers .....	8
Parcours d’accompagnement de l’alternance .....	9
Le cahier des charges ou feuille de route.....	10
Rapport de mission.....	11
Bilan tripartite .....	13
Bilans intermédiaires (suggestion) .....	14
Liste des intitulés de cours Parcours CMC .....	15

---

## Présentation du parcours

### Chargé·e·s de Mission et de Coordination : action sociale et Éducative (CMC)

La création de ce parcours résulte, à la fois, d'un constat d'ordre sociopolitique et d'une ambition scientifique : on assiste depuis plusieurs années dans le champ de l'action sociale et éducative, mais aussi dans le domaine de la formation initiale des travailleurs sociaux, à un recul de la référence aux sciences humaines au profit de préoccupations gestionnaires.

Le parcours entend prendre le contrepied de cette évolution en proposant à des étudiant·e·s, mais aussi à des professionnel·les en reprise d'études, une solide formation leur permettant d'accéder à des fonctions d'ingénierie, au sens premier d'un art de faire, où ils peuvent faire valoir l'importance des sciences humaines et sociales pour l'analyse des situations que rencontrent les professionnel·les du secteur.

Il s'agit de former des ingénieur·es sociaux capables de :

- Diagnostiquer des besoins sociaux,
- Analyser des situations sociales,
- Élaborer des projets d'action
- Assurer leur mise en œuvre
- Jouer un rôle d'interface entre une fonction de direction et une fonction opératoire assurée par des professionnel·les de « terrain ».

C'est dire que les divers profils professionnels que le parcours vise se réunissent dans une même perspective qui est celle de la traduction entre les différents registres de l'action collective ou encore des différents échelons de l'organisation institutionnelle et professionnelle.

C'est précisément cette perspective de traduction qui réclame le concours des sciences humaines, et plus particulièrement de la sociologie qui constitue la discipline dominante du parcours. Sociologie des institutions, sociologie des territoires et des temporalités, sociologie des différences et des inégalités, mais également sociologie des expériences et des épreuves permettent de diversifier les grilles de lecture dans une perspective critique, analytique voire dans une forme de clinique du social.

### Compétences et savoirs visés

Le parcours vise, avant tout, en termes de compétences professionnelles, à former les étudiant·es à un recul critique à l'égard des situations professionnelles qu'ils seront amené·es à rencontrer.

Il s'agit de les préparer à formuler des analyses et propositions innovantes, tant en matière de conseil technique, qu'en matière de conception de projet ou d'évaluation de dispositifs. Le parcours privilégie donc en premier lieu l'acquisition de concepts et de méthodes sociologiques qui leur offrent une grille de lecture à partir de laquelle ils seront en mesure d'opérer un déplacement vis-à-vis des catégorisations en usage dans le champ professionnel afin de susciter ou de renouveler des questionnements et des manières de faire.

En complément de cette compétence d'ordre général, le parcours vise l'obtention de compétences plus spécifiques au champ professionnel :

- La capacité à réaliser des analyses contextualisées relatives à une question sociale, à un territoire et à une organisation,
- La capacité à rédiger des projets d'établissements, des rapports d'activité et des fiches actions,

- La capacité à élaborer un dispositif et une méthode d'analyse de pratiques professionnelles,
- La capacité à construire des outils d'observation, d'évaluation et de veille sociale,
- La capacité à conduire des diagnostics sociaux, des études et des recherches,
- La capacité à accompagner et à élaborer des méthodes de suivi d'actions en direction de « publics cibles »,
- La capacité à mobiliser, animer et à coordonner des équipes professionnelles sur la base d'un projet d'action,
- La capacité à restituer l'avancement de travaux et à traduire des préoccupations de recherche et d'études en objectifs opérationnels.

## Débouchés

Le parcours CMC vise à former des personnes à des profils professionnels dans le champ de l'intervention sociale et éducative :

- Action sociale des collectivités territoriales : communale, intercommunale, départementale.
- Action sociale des grandes fédérations ou associations du secteur du médico-social, de l'urgence sociale, de la protection de l'enfance, du soutien à la parentalité, de l'aide à domicile, etc.

Ces compétences recoupent pour l'essentiel des profils professionnels d'ingénierie tournée vers des fonctions de :

- Conseil·lère technique,
- Chef·fe de projet,
- Chargé·e de mission,
- Chargé·e d'étude
- Coordonnateur·rice
- Évaluateur·rice

---

## Pédagogie

### Alternance

Le parcours s'inscrit dans une formation par alternance et comprend donc un regroupement des cours une semaine par mois et une alternance **obligatoire** d'une durée minimale de 420 heures (stage, contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation ou un emploi dans le champ de l'intervention et du développement social). Voir les calendriers d'alternance en annexes.

L'alternance entre savoirs universitaires et expériences professionnelles est au cœur de la formation. Elle vise des allers-retours permanents entre les apprentissages en situation professionnelle et les connaissances des sciences sociales.

L'expérience de formation en situation professionnelle vise l'acquisition de compétences in situ, mais aussi une mise à l'épreuve dans une situation de **responsabilité** à partir de laquelle sont évaluées les capacités cognitive (capacité d'analyse, de synthèse), technique (méthodologie, mise en œuvre, savoir-faire), relationnelle (négociation avec la hiérarchie et l'équipe) et éthique (capacité à s'engager et à se remettre en cause) des étudiant·es.

Des espaces collectifs de résonances sont prévus notamment en « analyse problématisée de l'intervention sociale » où les étudiant-es s'emploient à décrypter les situations rencontrées en situation professionnelle à la lumière des apports conceptuels élaborés pendant les cours. Aussi, un travail de réflexivité continue donne lieu à un mémoire de recherche et à un rapport de mission conduits individuellement.

## Interprofessionnalité et interdisciplinarité

Les secteurs d'activité desquels proviennent ou auxquels se destinent les étudiant-es ainsi que la mobilisation d'intervenants professionnels diversifiés construisent une coloration interprofessionnelle au sein de la formation. Elle permet à la fois d'ouvrir des passerelles en termes de constats et de questionnements, mais également de construire des perspectives professionnelles ouvertes à une approche décloisonnée des secteurs.

Si la sociologie est la discipline prédominante dans le cadre des références transmises, la formation s'appuie également sur d'autres disciplines des sciences sociales qui complètent l'appréhension du champ de l'intervention sociale : droit, sciences politiques, psychologie et gestion.

## Questionnements et déplacements :

Le parcours privilégie en premier lieu l'acquisition de concepts et de méthodes sociologiques qui offrent aux étudiant-es une grille de lecture à partir de laquelle ils seront en mesure d'opérer un déplacement vis-à-vis des catégorisations en usage dans le champ professionnel. Il s'agit de les préparer à formuler des analyses et propositions innovantes tant en matière de conseil technique, qu'en matière de conception de projet ou d'évaluation de dispositifs en ouvrant le champ des possibles dans une dialectique entre l'institué et l'instituant ainsi qu'en adoptant une posture professionnelle facilitatrice et médiatrice.

---

## Attendus de la formation par rapport à l'alternance

**La période de formation en situation professionnelle peut être réalisée sous la forme d'un stage, sous la forme d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation ou en situation d'emploi.** Les statuts de la formation continue ont un calendrier spécifique.

L'alternance est suivie et accompagnée par Pascale Perron, professionnelle associée au sein du Master Intervention et développement social et par Muriel Rannou ingénieure pédagogique chargée de l'alternance des contrats d'apprentissage (**remplacée en 2025 par Zoé Priollet**). Des temps d'analyse de pratiques et de partage d'expériences entre les stagiaires de la promotion ont lieu tout au long de l'année.

## Les objectifs de l'alternance :

- Découvrir l'environnement législatif, organisationnel, partenarial et sociologique du champ d'intervention retenu,
- Appréhender les méthodes d'actions et les outils utilisés dans ce champ en repérant les contraintes qui s'imposent aux acteurs et les diverses difficultés rencontrées,
- Travailler sur un axe précis, **la mission** ou un axe de questionnement professionnel, et mettre en œuvre des compétences qui lui sont liées. Cette mission est réalisée en responsabilité (elle nécessite donc une autonomie de l'étudiant-e tout en étant pédagogiquement encadrée).

Dans tous les cas, cette période de formation doit permettre à l'étudiant-e d'avoir un regard généraliste sur l'organisme ou la structure d'accueil et son champ d'action tout en lui donnant la possibilité de travailler sur une problématique précise.

### Une mission en responsabilité :

**La recherche et le choix du lieu d'alternance incombent à l'étudiant-e**, mais celui-ci est validé après un échange avec **l'équipe pédagogique qui s'assure de la pertinence et de la cohérence de ce choix vis-à-vis des objectifs de formation du parcours**.

La mission ou le questionnement professionnel constitue le fil conducteur de la formation en situation professionnelle.

**Elle doit être négociée de manière tripartite** (étudiant-e/structure d'accueil/équipe pédagogique du Master).

Les missions demandées peuvent être de l'ordre :

- ✓ du diagnostic (social, territorial, économique) avant le montage d'un projet,
- ✓ de l'analyse de situations sociales ou de besoins spécifiques,
- ✓ Élaboration de projets d'action ou d'évolution des pratiques (projet d'établissement, projet de service...)
- ✓ Mise en œuvre, réalisation de projets
- ✓ Accompagnement des équipes (évaluation interne, réflexion organisationnelle, évolution des pratiques...)
- ✓ Évaluation de projet, de fonctionnement organisationnel, de méthodes, de pratiques...

<p>Les projets d'alternance doivent être <b>validés</b> par l'équipe pédagogique <b>avant</b> contractualisation.</p>
---

---

## Le tuteur ou la tutrice professionnel.le

Ce temps de formation faisant partie intégrante des outils d'apprentissage du Master, il convient que le tuteur ou la tutrice professionnel.le accompagne l'étudiant.e tout au long du stage en se rendant disponible pour des échanges réguliers.

Une rencontre avec l'équipe pédagogique sera organisée à échéance de **4 ou 5 semaines effectives** dans la mission. Cette rencontre tripartite permettra de

- Présenter le déroulement de la formation et ses attendus
- Discuter du cahier des charges de la mission rédigé par l'étudiant.e
- Répondre aux questions éventuelles

Une réunion rassemblant les tuteur.rices, les étudiant.es et les enseignant.es  
des deux parcours CMC et COPAR  
est planifiée **le 3 décembre 2025 à 17h15**  
dans les locaux de l'université campus Villejean.

**En tant qu'alternant.e, il est de votre responsabilité de mobiliser toutes les ressources qui sont à votre disposition à l'université et dans la structure.**

Des rencontres de stage peuvent être organisées à **la demande** des étudiant.es, des tuteur.rices ou de l'université. Elles ne sont pas systématiques.

Nous vous suggérons de réaliser ensemble des **bilans intermédiaires** d'avancée de la mission à la fin de chaque période de présence dans la structure (voir les dernières pages de ce document).

Il est demandé aux tuteur.rices de s'engager dans l'évaluation des stages en deux temps :

- Lors d'un entretien de bilan avec l'étudiant.e et la responsable des stages
- Dans le cadre de la soutenance du rapport de mission **de stage**

Nous suggérons aux étudiant.es en emploi de solliciter une professionnel.le de leur entourage qui leur accorderait un rendez-vous par mois. Ces temps pourraient servir à explorer différents aspects : réflexivité, vécu de la formation, cheminement dans la recherche, échos et déplacements en situation professionnelle... Cette personne serait associée au bilan de la formation et à la soutenance terrain et mémoire.

---

## Statuts et calendriers

La période de formation en situation professionnelle peut être réalisée en

- **stage,**
- **contrat d'apprentissage,**
- **contrat de professionnalisation,**
- **situation d'emploi.**

### Périodes

Le stage est d'une durée minimale de **420 heures sur 6 mois** (soit 12 semaines) à raison de **deux semaines par mois**. Les dates de démarrage et de fin sont à déterminer entre la structure, l'équipe pédagogique et l'étudiant.e, **nous suggérons entre le 17 novembre 2025 et le 3 avril 2026.**

Les stagiaires de la formation continue peuvent débiter leur contrat dès la rentrée. Celui-ci doit nécessairement les amener **jusqu'à la diplomation en septembre 2026.**

### Calendriers (voir les calendriers de l'alternance en annexe).

Une semaine par mois est réservée aux cours. L'assiduité est **rigoureusement respectée et non négociable**. Les cours ont toujours priorité sur la formation en situation professionnelle.

Les étudiant-es de la formation continue (en apprentissage, en contrat de professionnalisation ou en emploi) ont, en plus de la semaine de cours, **deux jours par mois pour les travaux individuels et collectifs (TIC).**

Les étudiant-es en **stage** consacrent **une semaine par mois aux TIC.**

### Démarches administratives

Espace employeur - Formulaire de contractualisation et informations pour les contrats d'alternance (apprentissage et professionnel) <https://sfca.service.univ-rennes2.fr/alternance/alternance/espace-employeur-plateforme-formulaire-contractualisation>

Portail de l'université pour l'édition des conventions de stage <https://etudiants.univ-rennes2.fr/formation/stages>

---

## Parcours d'accompagnement de l'alternance

Pour que les étudiant·es vivent leur alternance dans les meilleures conditions, plusieurs moyens ont été prévus.

En amont de la prise de poste pour permettre à l'équipe pédagogique de valider le projet d'alternance :

1. **Lettre de cadrage** : un court document rédigé par l'alternant·e présentant brièvement la structure et la mission, son contexte, les enjeux pour les différents acteurs (ce qu'il est en mesure d'identifier à partir des entretiens) et ses motivations.

La lettre de cadrage est présentée dans le document de prospection de l'alternance. Le présent livret d'alternance explicite les attendus liés aux étapes à venir.

2. **Cahier des charges** : à partir d'un mois après le début de la période en situation professionnelle et au plus tard le 22 décembre 2025.
3. **Rencontres tripartites** : durant le 1<sup>er</sup> mois d'alternance puis à la demande de l'équipe pédagogique, de l'étudiant·e ou du tuteur·rice
4. **Réunion terrains**, étudiant.es et équipe pédagogique le **3 décembre à 17h15**
5. **Point d'étape individuel** entre l'équipe pédagogique et l'étudiant·e à planifier le 16 ou 17 février 2026.
6. **Rapport de mission** à rendre le 18 mai 2026.
7. Entretiens tripartites, **bilan de l'alternance**, à planifier en juin 2026 (environ 45 min)
8. **Jury de soutenance**, qui associe les **tuteur·rices professionnel·les**. À prévoir avec le tuteur ou la tutrice mémoire en collaboration avec l'étudiant·e (juin ou septembre 2026).

---

## Le cahier des charges ou feuille de route

Environ 1 mois après le début du stage, l'étudiant.e est en mesure de reformuler la mission sous la forme d'un cahier des charges qui sera communiqué et discuté avec le ou la tuteur-riche et lu par l'équipe pédagogique du Master.

Il vise à formaliser la **méthodologie** et l'approche que l'étudiant.e a conçues pour mettre en œuvre la mission qui lui est confiée (feuille de route, note de cadrage, plan d'action...).

Ce **document professionnel** doit être **écrit à destination de la structure** d'abord. C'est un outil de **problématisation et de traduction de la commande** et un moyen pour l'étudiant-es d'explicitier son positionnement pour répondre à celle-ci.

Ce document doit nourrir le dialogue entre le-la tuteur-riche et l'étudiant.e sur l'explicitation des objectifs et des enjeux de la mission et des acteurs ; sur la meilleure manière de s'y prendre et sur les réalisations attendues.

Il s'agit d'un document **réflexif** et **analytique** qui explore, par exemple, les différents éléments suivants :

- La définition de la mission, ses objectifs et enjeux.
- La **problématisation** de la mission en contexte (selon la situation il peut s'agir de contextes : institutionnel, organisationnel, structurel, historique, politique, légal...)
- La structure et son environnement (par rapport à la mission : cadre d'intervention, opportunités, défis, etc.)
- Le système d'acteurs concernés et leurs enjeux respectifs en lien avec cette mission
- La démarche ou la méthodologie conçue et sa **justification argumentée** (explication, analyse stratégique...)
- Le plan d'intervention étape par étape ou le **calendrier prévisionnel** (ampleur réaliste de la mission)
- Anticipation de la fin de l'intervention : clarification des livrables attendus ; modalités d'évaluation envisagées à l'issue de la mission ; anticipation de la fin ou de la continuité du projet ...

**Les étudiant-es en emploi** de leur côté réalisent une feuille de route qui explique la manière dont ils mettront en travail une question professionnelle dans leur cadre professionnel.

Par **question professionnelle**, nous entendons un axe réflexif sur la pratique et l'action à la lumière des prises de conscience, des apprentissages et des déplacements qui adviennent par l'épreuve de la formation.

Il ne s'agit pas de la question de mémoire, même si le thème peut être le même. La feuille de route peut par exemple présenter les différents espaces où cette question sera mise en travail et ce que l'étudiant.e envisage d'expérimenter.

Nous invitons les professionnel.les en poste à solliciter une personne qui pourra être une ressource tout au long de la formation et associée à la validation du diplôme lors de la soutenance.

Le cahier des charges valide l'alternance pour le premier semestre (notation).  
Il est à transmettre **UN MOIS APRÈS LE DÉMARRAGE DE L'ALTERNANCE** en situation professionnelle  
(et au plus tard le 22 décembre 2025).

---

## Rapport de mission

La période de formation en situation professionnelle constitue un volet important de l'année en Master 2, tant pour l'apprentissage professionnel que pour l'élaboration du mémoire.

À l'issue du contrat, du stage ou d'une période équivalente pour les étudiant.es en emploi, les étudiant.es produisent un rapport de formation en situation professionnelle **d'une quinzaine de pages**.

Le rapport présente la mission (ou le questionnement professionnel) puis propose une lecture réflexive des apprentissages professionnels réalisés durant l'année Master 2. Il s'agit d'évaluer qualitativement le parcours de formation, de stage et des processus vécus pendant l'année.

Par exemple, l'évaluation peut explorer les quatre dimensions suivantes <sup>1</sup> :

- **Identification des réalisations<sup>2</sup>, résultats<sup>3</sup> et impact<sup>4</sup>** de l'activité (ce que j'ai réalisé et ses effets).
- Qualification des **processus** (la manière dont je l'ai fait).
  - Ce qui a permis d'y arriver, la manière dont j'ai relevé les défis qui se présentaient...
  - Ce que j'ai mobilisé en termes de savoirs, de concepts, connaissances, théories, compétences...
- Identifier les résultats ou les impacts pour moi en termes d'**apprentissages** (ce que j'ai appris).
  - Lister les ratés et ce que j'ai retenu de mes erreurs
  - Lorsque je serai dans un autre contexte, je garderai en mémoire ...
- **Processus d'apprentissage** : ce qui a soutenu mes apprentissages, les moyens qui m'ont permis d'apprendre.

Il pourra contenir les éléments suivants, à adapter selon la spécificité de la mission ou du cadre professionnel <sup>5</sup> :

Déroulé de la mission (ou travail d'un axe professionnel pour les étudiant.es en emploi) :

- Contexte et enjeux de la mission (ou de l'objet professionnel retenu)
- Rappel des attendus (réalisation et livrables) et démarche envisagée pour répondre à la mission, moyens et calendriers prévisionnels, critères d'évaluation, modalités de restitution ... (programme de travail prévisionnel envisagé)
- Le déroulé de la mission : grandes étapes, contraintes et choix, régulations ... (ou travail engagé dans l'axe professionnel retenu)

---

<sup>1</sup> Tilman, F. Penser le projet, concepts et outils d'une pédagogie émancipatrice, Le Grain, Ed. Chronique Sociale, 2004, p.73 et suivante.

<sup>2</sup> Activités et pratiques mises en œuvre

<sup>3</sup> Effets immédiats de l'action qui a été menée

<sup>4</sup> Les changements dans les comportements ou dans les situations que l'on peut raisonnablement imputer à l'action.

<sup>5</sup> Il ne s'agit pas d'un plan à respecter, mais d'éléments qui peuvent être intéressants de retrouver dans votre écrit, dans l'ordre le plus logique pour vous.

- Évaluation de la mission (ou des actions mises en œuvre)
- Analyse de la contribution de l'étudiant.e à la structure

Les apprentissages professionnels :

- La mission (ou le travail d'un axe professionnel) a-t-elle permis d'aborder des questions spécifiques, de découvrir de nouvelles modalités d'intervention ?
- La mission en responsabilité a-t-elle généré de nouveaux savoir-faire ? Une nouvelle approche des publics, des partenaires, de la structure ?
- A-t-elle produit de nouvelles postures ? A-t-elle contribué à l'élaboration de nouveaux savoirs ?
- Comment la réalisation de cette mission vous a-t-elle permis de questionner autrement l'intervention et le développement social ?
- Dans la perspective d'une recherche d'emploi, dans quelle mesure les acquis professionnels et la réflexion engagée à partir de cette mission sont-ils **transférables dans d'autres contextes** ?

**Ce rapport, sa soutenance orale et l'évaluation tripartite de la formation en situation professionnelle seront notés lors du jury d'évaluation de la formation (en même temps que le mémoire).**

Le rapport de mission est à rendre le <b>18 mai 2026</b>
<b>Il est lu</b> par le-la tuteur-riche et un membre de l'équipe pédagogique <b>en amont du bilan tripartite</b> et commenté lors de cet échange.
Il <b>pourra être modifié</b> après le bilan tripartite en vue du <b>dépôt officiel en même temps que le mémoire.</b>

**Ce rapport, sa soutenance orale et le compte rendu du bilan tripartite de la formation en situation professionnelle seront pris en compte et notés par un jury, qui se tiendra avec la même composition et le même jour que la soutenance du mémoire.**

---

## Bilan tripartite

Il est attendu des tuteur.rices d'accompagner l'étudiant.e et l'équipe pédagogique pour réaliser un **bilan de la formation en situation professionnelle**.

L'entretien de bilan vise à valoriser le travail fait par l'étudiant.e, à lui permettre de recevoir des feedbacks constructifs et de se projeter dans les étapes professionnelles à venir. Il s'agit d'un temps d'intégration et de conscientisation des apprentissages faits.

### Compte rendu rédigé par le.la tuteur.rice

Le bilan tripartite permettra de rédiger un compte rendu à transmettre au jury d'évaluation du parcours de formation. **Les tuteur.rices seront chargé.es de rédiger ce compte rendu en collaboration avec les étudiant.es.**

Il sera validé par le ou la membre de l'équipe pédagogique présente à l'entretien.

<p>Les entretiens de bilan de l'alternance tripartites s'organiseront en <b>juin 2026</b> sur une durée de 45 min environ</p>
---

Lors de la soutenance, **organisée en même temps que la soutenance du mémoire**, le jury sanctionnera le parcours de formation en situation professionnelle en prenant en compte : le compte rendu du bilan tripartite, le rapport de mission, sa soutenance et les échanges avec le jury.

Ce qui est attendu :

- **Dimension réflexive** : capacité de questionner a posteriori la mise en œuvre de la mission ou son contexte et d'analyser les apprentissages professionnels
- **Potentiel de transfert de ces apprentissages professionnels** : capacité de décontextualisation en particulier les acquis méthodologiques
- **Qualité de la présentation orale** : apport spécifique de l'oral au regard de l'écrit
- **Qualité de l'échange avec le jury**

---

## Bilans intermédiaires (suggestion)

- Entre l'étudiant.e et le tuteur ou la tutrice (il n'est pas à transmettre)
- À chaque période d'alternance

ACTIVITÉS DE LA PÉRIODE, CONTRIBUTION A LA MISSION :

PARTICIPATION A DES ACTIONS AUTRES QUE LA MISSION (intérêt, questions ...) :

APPORTS DE FORMATION MOBILISÉS :

ATTENTES OU PROPOSITIONS POUR LES PÉRIODES SUIVANTES, BESOINS DE FORMATION À DÉVELOPPER

## Liste des intitulés de cours Parcours CMC

<b>S9</b>
<b>Développement et intégration de savoirs spécialisés</b>
Analyse des politiques sociales
Les politiques sociales territorialisées
Problématiques et concepts de l'intervention sociale
Diagnostic territorial participatif et observation sociale
Ingénierie de l'intervention sociale
<b>Appui à la transformation en contexte professionnel</b>
Découverte des milieux professionnels
Le développement social territorial
Innovations et expérimentations sociales
Partenariats et réseaux
Les approches collectives de l'intervention sociale
Méthodologie de la démarche de projet
Conduite de projet
Gestion financière de projet
Dynamique de groupe
Communication orale
Projet de stage ou analyse de situation professionnelle
<b>Production de connaissances finalisées</b>
Méthodologie de la recherche en SHS
Méthodologie de la recherche-action
Ateliers coopératifs mémoire
TER
<b>S10</b>
<b>Développement et intégration de savoirs spécialisés</b>
Droit de l'action sociale et médico-sociale
Géographie sociale
Analyse institutionnelle
Dispositifs d'insertion liés à l'emploi
Économie sociale et solidaire
Intervention sociale et handicap
Intervention sociale et vieillissement
Relations interethniques et pratiques d'intervention sociale
Intervention sociale, enfance et jeunesse
<b>Appui à la transformation en contexte professionnel</b>
Les approches communautaires d'intervention sociale
La médiation sociale urbaine
Prévention et promotion de la santé
Les démarches de prévention spécialisée
Analyse des pratiques professionnelles
Conduite de projet
Évaluation participative
Réponse à appels à projets
Coordination d'équipe-projet
Animation de réunion
Stage ou mission en situation professionnelle
<b>Production de connaissances finalisées</b>
Méthodologie de la recherche en SHS
Ateliers coopératifs mémoire
TER